



Laruns, le 31 janvier 2020

Madame, Monsieur
J'ai le plaisir de vous inviter le :
DIMANCHE 23 FEVRIER 2020 salle de la Maison pour Tous à Béost
A 9h30 pour l'assemblée générale de l'AAPPMA de Laruns

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire sera le suivant :

- Rapport moral et financier de l'année 2019
- Projets 2020 et budget prévisionnel 2020
- Election de la commission de contrôle financier
- Questions diverses :

Vous pouvez retrouver des informations sur votre AAPPMA sur : <http://www.aappma-laruns.com/> ou <https://www.facebook.com/Aappma-Laruns-1082792458429480/>

A l'issue de l'assemblée, nous vous proposons de vous joindre à nous pour un repas amical au restaurant le Bellevue à Laruns.

Pour une question d'organisation, je vous serais reconnaissant de confirmer votre participation au repas en retournant le coupon-réponse avec votre règlement pour le **14 février 2020**

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur toutes mes halieutiques salutations.

Pour l'AAPPMA
Le président
Jean-François Régnier

A retourner avant le 14 février 2020 à

Monsieur Stéphan Hamel
5 Lot Casabonne
Route des Eaux Bonnes
64 440 Laruns

Madame, Monsieur

ASSISTERA

PARTICIPERA

N'ASSISTERA PAS à l'assemblée

NE PARTICIPERA PAS au repas

Nombre de repas.....X 18€ =.....€

Chèque à joindre à rédiger à l'ordre du restaurant le Bellevue